

Pensions : les syndicats s'insurgent contre l'approche dogmatique de la Banque mondiale
CONFEDERATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS LIBRES (CISL)
La CISL en ligne... 092/200503

Bruxelles, le 21 mai 2003 (La CISL en ligne) : Une délégation de 25 représentants et conseillers syndicaux, menée par le secrétaire général adjoint de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), José Olivio Oliveira, rencontrera cette semaine des responsables de la Banque mondiale pour exprimer les critiques du mouvement syndical à l'égard des politiques de réforme de la Banque en matière de pensions et pour recommander d'y apporter des changements. La position de la délégation sera étayée par la publication d'un rapport de la CISL sur les expériences de réforme des systèmes de retraite en Amérique latine et en Europe centrale et orientale.

Les réunions, qui se dérouleront le mercredi 21 et le jeudi 22 mai à Washington D.C. s'attacheront largement aux expériences de pays d'Amérique latine et d'Europe centrale et orientale, deux régions où la Banque mondiale s'est montrée particulièrement active dans la conception et le financement de réformes des régimes de retraite, impliquant une réduction des systèmes publics et la déviation des contributions vers des fonds de pension privatisés.

Bien que les programmes de réforme des systèmes de retraite élaborés par la Banque mondiale au cours de ces dernières années se soient concentrés sur les pays en développement et en transition, plus récemment l'institution sise à Washington a décidé de donner de la voix dans le débat sur les systèmes de retraite qui a lieu actuellement dans plusieurs pays de l'Union européenne. Il y a deux semaines, la Banque a publié un ouvrage de 200 pages intitulé « Réforme des pensions en Europe ». Dans cet ouvrage, la Banque dresse un sombre portrait des systèmes européens de retraite et affirme que les pays d'Europe occidentale n'ont d'autre choix que de mener à bien des réformes massives, impliquant l'accroissement de l'âge de la retraite, des prestations réduites et une privatisation partielle des retraites.

Le bien fondé de telles recommandations est toutefois vivement contestée dans le rapport de 60 pages de la CISL sur « La participation de la Banque mondiale dans la privatisation des systèmes publics de retraite dans les pays en développement et en transition », qui souligne les dangers de frais administratifs extrêmement élevés de systèmes de retraite privatisés (ou "par capitalisation"), les avantages moindres des retraités, en particulier des femmes, selon les termes des réformes soutenues par la Banque, et le fait que la plupart des réformes ont été intentionnellement conçues pour couvrir un nombre inférieur de retraités, en laissant un très grand nombre d'entre eux sans aucune protection.

"Des systèmes par capitalisation tendent également à être moins favorables pour les femmes", selon le rapport de la CISL. « Les paiements de certains systèmes par capitalisation se fondent sur des espérances de vie sexospécifiques... une femme qui part à la retraite à un âge donné touchera des prestations moindres qu'un homme qui prend sa retraite au même âge avec une accumulation identique ... parce que son espérance de vie est plus longue ». Les systèmes de retraite traditionnels par répartition sont toutefois généralement "redistributifs" et tendent dès lors de réduire cette inégalité. « Le passage à des systèmes par capitalisation signifie que les femmes ne bénéficieront plus de l'aspect « redistributif » des programmes antérieurs ».

Le rapport prétend également que l'on a poussé de manière excessive à des privatisations dans des pays en transition comme la Pologne ou la Hongrie. Selon le rapport, « la crise immédiate a été davantage causée par le déplacement créé par la transition plutôt que par les déficiences inhérentes dans les systèmes publics de retraite ».

Les représentants syndicaux de différents pays feront des exposés sur les résultats de la réforme des régimes de retraite dans leurs pays respectifs. Parmi eux, il y aura des représentants du Chili, où la privatisation des régimes de retraite de l'ère Pinochet a été prônée par la Banque mondiale

comme étant le modèle idéal. Le rapport de la CISL souligne que même dans le cas du Chili, les gains économiques de la transition sont ambigus, ou inexistants.

Compte tenu des échecs politiques, la CISL recommande que la Banque, plutôt que de pousser de manière dogmatique à des privatisations coûteuses des régimes de retraite, offre sa très large expertise et ses importantes ressources financières pour prêter assistance aux pays en améliorant leurs programmes existants. Selon le rapport, « Le passage de systèmes publics à des systèmes partiellement ou entièrement privatisés a entraîné d'énormes contraintes fiscales pour les gouvernements, parfois avec des conséquences désastreuses, en particulier dans le cas de l'Argentine. »

D'autres participants viendront de pays qui ont suivi l'approche de la Banque, c'est-à-dire le passage à un système largement privatisé (par exemple la Colombie, la Hongrie) ; de pays qui ont rejeté l'approche de la Banque mondiale et ont maintenu des systèmes publics globaux de retraite (par exemple la Slovaquie) ; et de pays actuellement engagés dans le débat public concernant l'avenir de leurs systèmes de retraite (par exemple le Brésil).

Outre les représentants de la CISL et des Fédérations syndicales internationales, des représentants de huit centrales syndicales nationales de pays en développement et en transition, ainsi que des représentants de quelques affiliées de la CISL en Europe occidentale, aux Etats Unis et au Canada participeront à la réunion de cette semaine. Plusieurs représentants de la Banque mondiale, dont le directeur de l'unité de protection sociale de la Banque, Robert Holzmann, prendront part à cette réunion, ainsi que des représentants de l'OIT, et notamment le responsable de la section de la politique de sécurité sociale, Emmanuel Reynaud.

Le rapport complet est disponible uniquement en anglais :
<http://www.icftu.org/displaydocument.asp?Index=991217510&Language=FR>

La CISL représente 158 millions de travailleurs de 231 organisations affiliées réparties dans 150 pays et territoires. La CISL est également membre du Groupement Global Unions :
<http://www.global-unions.org>

Pour plus d'informations, veuillez contacter le service de presse de la CISL au +32 2 224 0232 or +32 476621018